

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DECISION n° 68/2024

Commande publique - Marchés publics

Travaux de rénovation du dojo et des vestiaires de la halle des sports Paul MARCHESSOUX au Palais sur Vienne

Attribution de marchés

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° 68/2020 portant délégation permanente au Maire pendant la durée de son mandat et notamment le point 4 : « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

VU la consultation établie portant sur les travaux de rénovation du dojo et des sanitaires de la halle des sports Paul MARCHESSOUX au Palais sur Vienne, dont la publicité a été faite sur le profil acheteur (<https://www.e-marchespublics.com>) (référence annonce 1010553) ainsi qu'au BOAMP (référence annonce 24-41250) avec mise en ligne à partir du 08 avril 2024 et dont la date de remise des offres était fixée au 29 avril 2024 à 12h00 ;

VU l'analyse des 08 lots établie et présentée par l'Atelier Marie REMILLAC Architecte (AMRA), Maître d'Œuvre de l'opération ;

Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : les prestations étant réparties en 8 lots, il est décidé de les attribuer par marchés séparés suivants :

- Pour le lot n° 1 : VRD :

L'entreprise **COLAS FRANCE**, ZA Jean MONNET à CONDAT SUR VIENNE (87920)
Pour un montant de **8 791,50 euros HT**

- Pour le lot n° 2 : Désamiantage :

L'entreprise **SARL GAVANIER**, ZA de l'Occitania à BESSINES SUR GARTEMPE (87250)
Pour un montant de **27 525,45 euros HT**

- Pour le lot n° 3 : Couverture Etanchéité :

L'entreprise **SMAC**, 243 avenue des Casseaux à LIMOGES (87012)
Pour un montant de **106 088,05 euros HT**

- Pour le lot n° 4 : Menuiseries intérieures bois :

L'entreprise **SLMC**, allée des champs de Beauvais à LIMOGES (87100)
Pour un montant de **5 105,40 euros HT**

- Pour le lot n° 5 : Faux-plafonds - Flocage :

L'entreprise **SOCIETE NOUVELLE AGENCEMENT LIMOUSIN**, 3 allée de Maison Rouge au PALAIS SUR VIENNE (87410)
Pour un montant de **10 837,29 euros HT**

- Pour le lot n° 6 : Carrelage - Faiences :

Lot « non pourvu »

- Pour le lot n° 7 : Electricité :

L'entreprise **SNEE LIMOGES**, 34 rue Hubert CURIEN à LIMOGES (87000)
Pour un montant de **9 919,19 euros HT**

- Pour le lot n° 8 : Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaires :

L'entreprise SAS **BOUGNOTEAU**, 30 rue Georges FOUREST à LIMOGES (87000)

Pour un montant de **10 593,38 euros HT**

ARTICLE 2^{ème} : la présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 3^{ème} : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et publié sur le site internet de la collectivité. Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

Fait en Mairie, le 1^{er} juillet 2024
Ludovic GERAUDIE,
Maire du Palais-sur-Vienne

Transmis à la préfecture le : 03 juillet 2024
Publié le : 03 juillet 2024



[RESILIE] LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 682024

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 01/07/2024

Objet : Décision d'attribution de marchés de travaux de rénovation du dojo et des vestiaires de la halle des sports Paul Marchessoux au Palais sur Vienne

Nature : Délibérations

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 03/07/2024 Agent de transmission : Jérôme BOUDIN

Acte : 68 - Attribution_Marchés_Halle_Marchessoux.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20240701-682024-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/07/2024